

**Document présenté au Bureau des Audiences Publiques en Environnement
Concernant le projet RABASKA**

241 P NP **DM652**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis, 2 février 2007

Lévis

6211-04-004

Voici les raisons qui justifient mon appui au projet Rabaska :

- Un investissement de près d'un milliard de \$;
- De 3 000 à 4 000 emplois sur une période de 3 ans favorisant en priorité les entrepreneurs et travailleurs de Lévis et de la rive-sud;
- Plusieurs millions de taxes à la municipalité qui pourront être injectés dans de nouvelles infrastructures locales et de nouveaux services aux contribuables;
- La possibilité de développer une expertise régionale sur les ressources énergétiques et de Haute Technologie;
- La possibilité que d'autres entreprises spécialisées viennent s'installer à Lévis;
- La diversification de nos sources d'énergie permettant de maintenir les taux d'approvisionnement à un prix compétitif;
- Nous approvisionner directement à nos sources plutôt que chez nos voisins d'Alberta;
- Des retombées économiques d'importance pour nos commerçants locaux;
- L'opportunité de faire valoir Lévis et la région en vue de l'implantation d'autres projets d'envergure et de se positionner comme axe central du développement économique sur le territoire de Chaudière-Appalaches;
- Inciter un plus grand nombre de personnes à s'installer en permanence à Lévis, ce qui aura un effet levier pour nos entreprises locales;

- Augmenter le nombre d'emplois directs et indirects, et attirer une nouvelle main d'œuvre;
- Favoriser la rétention de nos jeunes en améliorant leurs perspectives d'emploi;
- Développer de nouveaux programmes de formation dans nos institutions d'enseignement.

Je suis d'accord qu'il y a aussi certains inconvénients qui viennent avec ce projet mais qui, en comparaison des avantages, me semblent négligeables. À tout le moins, serons-nous en mesure d'en réduire les impacts moins favorables. Pour cela, je me fies aux experts qui vont se pencher sur la gestion du projet, de même que je crois au professionnalisme des commissaires du BAPE pour déposer des recommandations équitables pour les intérêts de la majorité.

Je terminerai en disant que je demeure confiant en la concrétisation de ce projet d'envergure qui verra le jour à Lévis et me réjouis à l'avance de ses effets positifs pour l'avenir de toute la population.

Jean-Pierre Rafeno